

États financiers consolidés

SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE LÉVIS

Exercice terminé le 31 décembre 2015

SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE LÉVIS

États financiers consolidés

Exercice terminé le 31 décembre 2015

Rapport de l'auditeur indépendant	1
Rapport du vérificateur général	3
États financiers consolidés	
État consolidé des résultats	5
État consolidé de la variation de la dette nette	6
État consolidé de la situation financière	7
État consolidé des flux de trésorerie.....	8
Notes afférentes aux états financiers consolidés	9
Annexe - Excédent (déficit) consolidé de fonctionnement à des fins fiscales.....	23
Annexe - Excédent (déficit) consolidé d'investissement à des fins fiscales.....	24
Annexe - Excédent accumulé consolidé.....	25
Annexe - Endettement total net à long terme consolidé	27
Autres renseignements	
Annexe - Exploitation générale - revenus.....	28
Annexe - Exploitation générale - dépenses.....	29
Annexe - Transport adapté	31



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la Société de transport de Lévis et de l'organisme qui est sous son contrôle, qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2015 et les états consolidés des résultats, de la variation de la dette nette et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés, afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.



Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société de transport de Lévis et de l'organisme qui est sous son contrôle au 31 décembre 2015, ainsi que des résultats de leurs activités, de la variation de leur dette nette et de leurs flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Observations

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention sur le fait que la Société de transport de Lévis inclut dans les états financiers consolidés certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations, établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire et présentées aux pages 21, 23, 24, 25, 26 et 27, portent sur l'établissement de l'excédent (déficit) consolidé de l'exercice et la ventilation de l'excédent accumulé consolidé à des fins fiscales ainsi que sur l'endettement total net à long terme consolidé.

*Lemieux Nolet*¹

LEMIEUX NOLET
comptables professionnels agréés
S.E.N.C.R.L.

Lévis (Québec)
Le 30 mars 2016

¹ CPA auditeur, CA permis no A102002



RAPPORT DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL

Aux membres du conseil

J'ai effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la Société de transport de Lévis et de l'organisme qui est sous son contrôle, qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2015 et les états consolidés des résultats, de la variation de la dette nette et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés, afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenu sont suffisants et appropriés pour mon opinion d'audit.

Opinion

À mon avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société de transport de Lévis et de l'organisme qui est sous son contrôle au 31 décembre 2015, ainsi que des résultats de leurs activités, de la variation de leur dette nette et de leurs flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Observations

Sans pour autant modifier mon opinion, j'attire l'attention sur le fait que la Société de transport de Lévis inclut dans les états financiers consolidés certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations, établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire et présentées aux pages 21, 23, 24, 25, 26 et 27, portent sur l'établissement de l'excédent (déficit) consolidé de l'exercice et la ventilation de l'excédent accumulé consolidé à des fins fiscales ainsi que sur l'endettement total net à long terme consolidé.

Yves Denis, CPA auditeur, CA
Vérificateur général de la Ville de Lévis

Lévis (Québec)
Le 30 mars 2016

SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE LÉVIS

État consolidé des résultats

Exercice terminé le 31 décembre 2015

	Budget 2015	Réel 2015	Réel 2014
Revenus			
Exploitation générale (annexe)	22 549 498 \$	21 422 276 \$	21 808 348 \$
Transport adapté (annexe)	2 761 138	2 665 427	2 232 281
Revenus d'investissement	12 348 000	1 682 056	4 812 229
	<u>37 658 636</u>	<u>25 769 759</u>	<u>28 852 858</u>
Charges			
Exploitation générale (annexe)	24 531 072	24 677 760	23 790 033
Transport adapté (annexe)	2 761 138	2 726 931	2 491 577
	<u>27 292 210</u>	<u>27 404 691</u>	<u>26 281 610</u>
Excédent (déficit) de l'exercice	10 366 426 \$	(1 634 932)	2 571 248
Excédent accumulé au début de l'exercice		41 195 693	38 624 445
Excédent accumulé à la fin de l'exercice		<u>39 560 761 \$</u>	<u>41 195 693 \$</u>



SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE LÉVIS

État consolidé de la variation de la dette nette

Exercice terminé le 31 décembre 2015

	Budget 2015	Réel 2015	Réel 2014
Excédent (déficit) de l'exercice	10 366 426 \$	(1 634 932)\$	2 571 248 \$
Variation des immobilisations			
Acquisition	(13 378 000)	(2 148 160)	(8 962 930)
Produit de cession	-	2 000	14 334
Amortissement	3 814 995	3 775 713	3 265 221
Gain sur cession		6 000	(5 334)
	(9 563 005)	1 635 553	(5 688 709)
Variation des stocks de fournitures, pièces et accessoires	-	26 454	(9 364)
Variation des autres actifs non financiers	-	(5 036)	(22 647)
	-	21 418	(32 011)
Variation de la dette nette	803 421 \$	22 039	(3 149 472)
Dette nette au début de l'exercice		(24 282 313)	(21 132 841)
Dette nette à la fin de l'exercice		(24 260 274)\$	(24 282 313)\$



SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE LÉVIS

État consolidé de la situation financière

Exercice terminé le 31 décembre 2015

	2015	2014
Actifs financiers		
Débiteurs (note 3)	1 026 653 \$	959 153 \$
Subventions à recevoir (note 4)	26 372 544	29 719 239
Dépôt sur acquisition d'immobilisations	1 343 290	-
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 5)	72 600	61 000
	<u>28 815 087</u>	<u>30 739 392</u>
Passifs		
Découvert bancaire	64 981	367 173
Emprunts temporaires (note 6)	5 373 924	1 893 727
Créditeurs et frais courus (note 7)	2 953 011	2 920 810
Revenus reportés (note 8)	120 539	129 525
Dette à long terme (note 9)	44 562 906	49 710 470
	<u>53 075 361</u>	<u>55 021 705</u>
Dette nette	(24 260 274)	(24 282 313)
Actifs non financiers		
Immobilisations (note 10)	63 360 858	64 996 411
Stocks de fournitures, pièces et accessoires	220 774	247 228
Autres actifs non financiers (note 11)	239 403	234 367
	<u>63 821 035</u>	<u>65 478 006</u>
Excédent accumulé (note 12)	<u>39 560 761 \$</u>	<u>41 195 693 \$</u>

Engagements (note 13)

Au nom du conseil,

_____, administrateur

_____, administrateur



SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE LÉVIS

État consolidé des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 décembre 2015

	2015	2014
Activités de fonctionnement		
Excédent (déficit) de l'exercice	(1 634 932)\$	2 571 248 \$
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement	3 775 713	3 265 221
Perte (gain) sur cession d'immobilisations	6 000	(5 334)
	2 146 781	5 831 135
Variation nette des éléments hors caisse		
Débiteurs et subventions à recevoir	3 279 195	(3 164 241)
Dépôt sur acquisition d'immobilisations	(1 343 290)	1 433 606
Créditeurs et frais courus	32 201	(527 427)
Revenus reportés	(8 986)	19 442
Actif au titre des avantages sociaux futurs	(11 600)	(23 900)
Stocks de fournitures, pièces et accessoires	26 454	(9 364)
Autres actifs non financiers	(5 036)	(22 647)
	4 115 719	3 536 604
Activités d'investissement en immobilisations		
Acquisition	(2 148 160)	(8 962 930)
Produit de cession	2 000	14 334
	(2 146 160)	(8 948 596)
Activités de financement		
Émission de dettes à long terme	1 917 000	14 075 000
Remboursement de la dette à long terme	(7 209 300)	(3 935 400)
Variation nette des emprunts temporaires	3 480 197	(6 088 730)
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	144 736	(64 769)
	(1 667 367)	3 986 101
Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	302 192	(1 425 891)
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice	(367 173)	1 058 718
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice	(64 981)\$	(367 173)\$



SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE LÉVIS

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercice terminé le 31 décembre 2015

1. Statut

La société est constituée en vertu de la Loi sur les sociétés de transport en commun.

2. Principales méthodes comptables

Les états financiers consolidés sont dressés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public. L'utilisation de toute autre source de principes comptables généralement reconnus doit être cohérente avec ces normes.

Ils contiennent certaines informations financières établies à des fins fiscales conformément au *Manuel de la présentation financière municipale* publié par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire. Celles-ci comprennent l'excédent (déficit) consolidé de l'exercice à des fins fiscales présenté aux pages 23 et 24, la ventilation de l'excédent accumulé consolidé à des fins fiscales présentée aux pages 21, 25 et 26 et l'endettement total net à long terme consolidé présenté à la page 27.

Les principales méthodes comptables sont les suivantes :

2.1 Périmètre comptable et partenariat

Le périmètre comptable de la société englobe les opérations financières des organismes qui sont sous son contrôle, ce qui équivaut à la part sous son contrôle dans le cas des partenariats. La société participe au partenariat dans la Société de Gestion et d'Acquisition de Véhicules et de Systèmes de Transport s.e.n.c.

Les comptes de la société et de l'organisme compris dans le périmètre comptable sont consolidés ligne par ligne dans les états financiers, proportionnellement à la quote-part revenant à la société dans le cas d'un partenariat. Ainsi, les comptes sont harmonisés selon les méthodes comptables de la société et combinés ligne par ligne et les opérations et les soldes interorganismes sont éliminés.

Le taux de participation de la société dans les opérations de la Société de Gestion et d'Acquisition de Véhicules et de Systèmes de Transport s.e.n.c. pour l'exercice est de 3,536 %.

2.2 Comptabilité d'exercice

La comptabilisation des transactions s'effectue selon la méthode de comptabilité d'exercice. En vertu de cette méthode, les éléments de revenus, de charges, d'actifs et de passifs sont constatés au cours de l'exercice où ont lieu les faits et les transactions leur donnant lieu.

Les charges comprennent le coût des biens consommés et des services obtenus au cours de l'exercice et incluent l'amortissement annuel du coût des immobilisations.



SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE LÉVIS

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2015

2. Principales méthodes comptables (suite)

2.3 Stocks

Les stocks de fournitures, pièces et accessoires sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation. La méthode du coût moyen est utilisée dans le calcul du coût.

2.4 Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Le coût comprend les frais financiers capitalisés pendant la période de construction ou d'amélioration. Les immobilisations en cours de construction ou d'amélioration ne font pas l'objet d'amortissement avant leur mise en service.

Les immobilisations sont amorties, à compter de l'année suivant leur transfert à la catégorie d'immobilisations appropriée, à l'exception des terrains qui ne sont pas amortis, en fonction de leur durée de vie utile estimative selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les périodes suivantes :

Eléments d'actif	Périodes
Infrastructures	40 ans
Bâtiments	40 ans
Véhicules	5 ans, 10 ans et 16 ans
Ameublement et équipement de bureau	5 ans et 10 ans
Machinerie, outillage et équipement	10 ans

2.5 Revenus de transfert

Les revenus de transfert sont constatés aux états financiers dans l'exercice au cours duquel surviennent les faits qui donnent lieu aux transferts, dans la mesure où ils ont été autorisés, les critères d'admissibilité ont été satisfaits et une estimation raisonnable des montants est possible.

2.6 Avantages sociaux futurs

Régimes de retraite à cotisations déterminées

La charge correspond aux cotisations versées par l'employeur.

Un passif est constaté dans les créditeurs et frais courus pour des cotisations dues non versées à la fin de l'exercice, de même que pour des cotisations à être versées dans les exercices subséquents relativement à des services déjà rendus.

Le régime de retraite des élus municipaux auquel participe la société est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.



SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE LÉVIS

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2015

2. Principales méthodes comptables (suite)

2.6 Avantages sociaux futurs (suite)

Les régimes de retraite à prestations déterminées interemployeurs, auxquels participe la société sans en être le promoteur, sont comptabilisés comme des régimes de retraite à cotisations déterminées.

Régimes de retraite à prestations déterminées

La charge est établie selon la comptabilité d'exercice intégrale de manière à attribuer le coût des prestations constituées aux exercices au cours desquels les services correspondants sont rendus par les salariés participants selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services. Dans l'application de cette méthode, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la *Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal* (2014, chapitre 15) sanctionnée le 5 décembre 2014 (« la Loi »). Se rajoutent, à titre de frais de financement, les intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées moins le rendement espéré des actifs du régime.

Un actif ou un passif au titre des avantages sociaux futurs est présenté à l'état de la situation financière pour refléter l'écart à la fin de l'exercice entre la valeur des obligations au titre des prestations constituées et la valeur des actifs du régime, net des gains et pertes actuariels non amortis et net d'une provision pour moins-value dans le cas d'un actif, s'il y a lieu. Dans l'établissement de cette provision, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la Loi précitée.

Les obligations au titre des prestations constituées sont calculées de façon actuarielle selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services avec projection des salaires futurs, à partir du taux d'actualisation fixé et des hypothèses les plus probables de la société en matière d'évolution des salaires, de roulement du personnel, d'âge de départ à la retraite des participants, d'évolution des coûts futurs et d'autres facteurs actuariels. Des obligations implicites peuvent devoir être reconnues, notamment en vertu de la Loi précitée.



SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE LÉVIS

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2015

2. Principales méthodes comptables (suite)

2.6 Avantages sociaux futurs (suite)

Régimes de retraite à prestations déterminées (suite)

Aux fins du calcul de la valeur des actifs et du rendement espéré des actifs, ceux-ci sont évalués en date du 31 décembre 2015, selon la méthode de la valeur liée au marché sur une période de 5 ans.

Les gains et les pertes actuariels sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants. L'amortissement débute dans l'exercice subséquent à celui de la constatation du gain ou de la perte.

Le coût des services passés découlant d'une modification de régime est passé immédiatement en charge. En contrepartie, des gains ou pertes actuariels non amortis peuvent devoir être constatés, l'excédent pouvant faire l'objet d'un montant aux dépenses constatées à taxer ou à pourvoir aux fins de taxation.

2.7 Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir

Les dépenses constatées à taxer ou à pourvoir représentent le montant des charges, à l'exception de l'amortissement, de l'exercice courant et des exercices antérieurs dont la comptabilisation est exigée en vertu des normes comptables canadiennes pour le secteur public et à l'égard desquelles l'organisme municipal a choisi de reporter l'imposition de la taxation ou d'une quote-part.

S'il y a lieu, ce montant est présenté au net du montant des charges dont la comptabilisation est reportée en vertu des normes comptables canadiennes pour le secteur public et à l'égard desquelles l'organisme municipal a choisi de devancer l'imposition de la taxation ou d'une quote-part.

Ce montant est créé aux fins suivantes et amorti selon les durées indiquées ci-dessous par affectation aux activités de fonctionnement à des fins fiscales.

- Financement à long terme des activités de fonctionnement :
 - Pour la dette à long terme en question : au fur et à mesure du remboursement en capital de cette dette.



SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE LÉVIS

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2015

2. Principales méthodes comptables (suite)

2.8 Autres éléments

Dettes à long terme

Les frais d'émission liés à la dette à long terme sont reportés et amortis sur la durée de chaque emprunt concerné selon la méthode linéaire. Le solde non amorti est inclus aux frais reportés liés à la dette à long terme. La dette à long terme est présentée nette de ces frais reportés à l'état de la situation financière.

Éléments incorporels

Les éléments incorporels ne sont pas constatés comme actifs dans les états financiers.

Estimations comptables

La préparation des états financiers, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses. Les principales estimations comprennent les hypothèses actuarielles liées à l'établissement des charges et des obligations au titre des avantages sociaux futurs. Celles-ci ont une influence à l'égard de la comptabilisation des actifs et passifs, de la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des revenus et des charges au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels peuvent différer des prévisions établies par la direction.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la société consiste à présenter, dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif et les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

2.9 Modification de méthodes comptables

Le 1^{er} janvier 2015, la société a adopté les recommandations du nouveau chapitre SP3260 « Passif au titre des sites contaminés ». Ce nouveau chapitre établit des normes sur la façon de comptabiliser et de présenter un passif au titre des sites contaminés. Un passif au titre des sites contaminés doit être comptabilisé lorsque tous les critères de comptabilisation décrits dans la norme sont respectés.

L'adoption de cette norme n'a eu aucun effet sur les états financiers de la société.



SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE LÉVIS

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2015

3. Débiteurs

	2015	2014
Laissez-passer et autres	476 738 \$	384 319 \$
Organismes municipaux	89 597	136 352
Taxe sur les carburants	133 049	118 489
Taxes à la consommation	327 269	319 993
	1 026 653 \$	959 153 \$

4. Subventions à recevoir

	2015	2014
Gouvernement du Québec		
Fonds d'immatriculation	359 074 \$	341 553 \$
Transport adapté	344 042	331 091
Exploitation	48 422	48 422
Amélioration des services	223 693	2 216 662
Montant affecté au remboursement de la dette à long terme	23 472 206	25 706 722
Intérêts sur obligations et billets	51 845	56 446
Achat d'autobus	222 477	328 802
Système d'aide à l'exploitation (SAEIV/SIPE)	1 107 180	676 238
Terminus léger de la Traverse	297 789	-
Plancher époxy et marquise pour réservoirs	197 365	-
Autres immobilisations	46 151	13 303
Emploi-Québec - honoraires de formation	2 300	-
	26 372 544 \$	29 719 239 \$



SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE LÉVIS

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2015

5. Avantages sociaux futurs

	2015	2014
Actif au titre des avantages sociaux futurs		
Actif du régime à prestations déterminées capitalisé	72 600 \$	61 000 \$
Charge de l'exercice		
Régime à prestations déterminées capitalisé	237 500 \$	222 000 \$
Régimes à cotisations déterminées	424 806	388 030
Régime de retraite des élus municipaux	5 961	5 894
	668 267 \$	615 924 \$

Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements

Le Régime de retraite du personnel cadre et professionnel non syndiqué de la Société de transport de Lévis, dont l'évaluation actuarielle la plus récente a été effectuée le 31 décembre 2013, est un régime contributif de type salaire final moyen. La rente annuelle d'un participant est égale à 2 % de son salaire final moyen 5 ans moins 0,70 % du salaire final moyen jusqu'à concurrence de la moyenne du maximum des gains admissibles de ces mêmes années. Le Régime prévoit également des prestations en cas de décès et de cessation d'emploi.

	2015	2014
Conciliation de l'actif au titre des avantages sociaux futurs		
Actif au début de l'exercice	61 000 \$	37 100 \$
Charge de l'exercice	(237 500)	(222 000)
Cotisations versées par l'employeur	249 100	245 900
Actif à la fin de l'exercice	72 600 \$	61 000 \$



SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE LÉVIS

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2015

5. Avantages sociaux futurs (suite)

Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation

	2015	2014
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	1 427 600 \$	1 032 800 \$
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	(1 446 900)	(1 057 000)
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	(19 300)	(24 200)
Pertes actuarielles non amorties	91 900	85 200
Actif au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	72 600 \$	61 000 \$

Charge de l'exercice

Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	320 900 \$	305 900 \$
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	-	(42 800)
Cotisations salariales des employés	320 900 (90 000)	263 100 (88 600)
Amortissement des pertes actuarielles	230 900 5 900	174 500 4 100
Pertes actuarielles constatées lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	-	42 800
Charge de l'exercice excluant les intérêts	236 800	221 400
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	64 100	48 200
Rendement espéré des actifs	(63 400)	(47 600)
Charge d'intérêts nette	700	600
Charge de l'exercice	237 500 \$	222 000 \$



SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE LÉVIS

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2015

5. Avantages sociaux futurs (suite)

	2015	2014
Informations complémentaires		
Rendement réel des actifs pour l'exercice	67 800 \$	51 800 \$
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	(63 400)	(47 600)
Gain de l'exercice sur le rendement des actifs	4 400 \$	4 200 \$
Perte de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	(17 000)\$	(29 800)\$
Prestations versées au cours de l'exercice	12 100	102 500
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice	1 443 600	1 058 700
Valeur des obligations implicites comprises dans la valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice		
Pour le fonds de stabilisation et la réserve liée à la PED	5 300	8 100
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	14 ans	14 ans
Hypothèses d'évaluation actuarielle de la comptabilisation		
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	5,30 %	5,40 %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	5,40 %	5,50 %
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	3,20 %	3,25 %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	2,20 %	2,20 %

Régime de retraite à cotisations déterminées

Les employés de garage participent à un régime de retraite à cotisations déterminées administré par le Syndicat national des employés de garage du Québec inc. Les employés cotisent au régime à un taux de 5,50 % et l'employeur y contribue à un taux de 10,50 % du salaire régulier.



SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE LÉVIS

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2015

5. Avantages sociaux futurs (suite)

Régimes de retraite à prestations déterminées interemployeurs

Les chauffeurs participent à un régime de retraite à prestations déterminées interemployeur, soit le Régime de retraite des employés municipaux du Québec. Les employés cotisent au régime à un taux de 6,50 % et l'employeur y contribue à un taux de 6,65 % du salaire régulier, incluant la cotisation au fonds de stabilisation. Étant donné que ce régime est un régime interemployeur, la société comptabilise ce régime comme s'il était un régime à cotisations déterminées.

Les employés de bureau syndiqués participent à un régime de retraite à prestations déterminées interemployeur, soit le Régime de retraite par financement salarial de la FTQ. Les employés cotisent au régime à un taux de 3 % et l'employeur y contribue à un taux de 6 % du salaire régulier. Étant donné que ce régime est un régime interemployeur, la société comptabilise ce régime comme s'il était un régime à cotisations déterminées.

Régime de retraite des élus municipaux

Le Régime de retraite des élus municipaux est un régime à prestations déterminées géré en vertu de la Loi sur le régime de retraite des élus municipaux. Les élus participants et la société se partagent le financement du régime par le versement de cotisations dans le cas des élus et de contributions dans le cas de la société. Les cotisations et les contributions sont établies conformément aux taux et règles fixés par règlement du gouvernement.

Étant donné que ce régime est un régime à employeurs multiples administré par la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances (CARRA) qui ne comporte pas de comptes distincts, la société comptabilise ce régime comme s'il était un régime à cotisations déterminées. Ainsi, la charge encourue dans un exercice donné correspond aux contributions devant être versées par la société pour cet exercice telles qu'établies par règlement du gouvernement.

6. Emprunts temporaires

La Société dispose de sept marges de crédit autorisées aux montants de 5 650 000 \$, 6 800 000 \$, 7 000 000 \$, 5 200 000 \$, 1 150 000 \$, 900 000 \$ et 600 000 \$, portant intérêt au taux préférentiel.



SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE LÉVIS

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2015

7. Crédoiteurs et frais courus

	2015	2014
Fournisseurs	1 289 711 \$	1 290 496 \$
Salaires et avantages sociaux	1 251 045	1 256 168
Dépôts et retenues de garantie	294 236	245 279
Intérêts courus	105 462	124 902
Taxes de vente	12 557	3 965
	<u>2 953 011 \$</u>	<u>2 920 810 \$</u>

8. Revenus reportés

	2015	2014
Subventions	50 918 \$	59 885 \$
Laissez-passer	69 621	69 640
	<u>120 539 \$</u>	<u>129 525 \$</u>

9. Dette à long terme

	2015	2014
Billets et obligations		
Échu	- \$	2 263 000 \$
3,20 %, remboursable par versements annuels, échéant le 9 mai 2016	1 380 000	1 580 000
2,70 %, remboursable par versements annuels, échéant le 29 novembre 2016	3 791 000	4 343 000
2,25 % à 2,50 %, remboursable par versements annuels, échéant le 28 juin 2017	4 241 000	4 784 000
2,78 %, remboursable par versements annuels, échéant le 5 septembre 2017	659 100	929 900
1,75 % à 3,20 %, remboursable par versements annuels, échéant le 13 juin 2018 et le 13 juin 2023	19 331 000	21 226 000
2,50 % à 3,10 %, remboursable par versements annuels, échéant le 26 septembre 2018	781 000	1 024 500
1,50 % à 2,25 %, remboursable par versements annuels, échéant le 17 juin 2019	4 703 000	5 150 000
1,70 % à 2,40 %, remboursable par versements annuels, échéant le 15 octobre 2019	8 130 000	8 925 000
2,05 %, remboursable par versements annuels, échéant le 9 mars 2020	1 917 000	-
	<u>44 933 100</u>	<u>50 225 400</u>
Frais reportés liés à la dette à long terme	(370 194)	(514 930)
	<u>44 562 906 \$</u>	<u>49 710 470 \$</u>



SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE LÉVIS

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2015

9. Dette à long terme (suite)

La dette à long terme est assumée de la façon suivante :

	2015	2014
Montant des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme	23 472 206 \$	25 706 722 \$
Montant à la charge de la Ville de Lévis	21 460 894	24 518 678
	44 933 100 \$	50 225 400 \$

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices sont : 2016 - 5 451 600 \$; 2017 - 5 591 000 \$; 2018 - 5 475 700 \$; 2019 - 5 358 700 \$ et 2020 - 5 515 900 \$.

10. Immobilisations

Catégories	31 décembre 2015		Valeur nette
	Coût	Amortissement cumulé	
Infrastructures	8 215 821 \$	177 835 \$	8 037 986 \$
Bâtiments	19 944 932	5 123 672	14 821 260
Véhicules	43 619 970	11 861 603	31 758 367
Ameublement et équipement de bureau	1 037 391	690 251	347 140
Machinerie, outillage et équipement	7 841 376	1 502 563	6 338 813
Terrains	301 596	-	301 596
	80 961 086	19 355 924	61 605 162
Immobilisations en cours	1 755 696	-	1 755 696
	82 716 782 \$	19 355 924 \$	63 360 858 \$



SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE LÉVIS

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2015

10. Immobilisations (suite)

Catégories	31 décembre 2014		Valeur nette
	Coût	Amortissement cumulé	
Infrastructures	6 185 270 \$	23 203 \$	6 162 067 \$
Bâtiments	19 850 602	4 627 406	15 223 196
Véhicules	43 613 401	9 131 169	34 482 232
Ameublement et équipement de bureau	888 831	613 598	275 233
Machinerie, outillage et équipement	3 827 332	1 186 835	2 640 497
Terrains	301 596	-	301 596
	74 667 032	15 582 211	59 084 821
Immobilisations en cours	5 911 590	-	5 911 590
	80 578 622 \$	15 582 211 \$	64 996 411 \$

11. Autres actifs non financiers

	2015	2014
Frais payés d'avance	239 403 \$	234 367 \$

12. Excédent accumulé consolidé (annexe)

	2015	2014
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	(1 331 934)\$	- \$
Excédent de fonctionnement affecté à l'exercice suivant	-	398 734
Fonds réservés		
Soldes disponibles des règlements d'emprunts fermés	309 593	608 036
Financement des activités de fonctionnement	362 459	504 384
	672 052	1 112 420
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir		
Financement à long terme des activités de fonctionnement	(424 264)	(573 194)
Financement des investissements en cours		
Financement non utilisé	83 707	366 785
Investissements à financer	(1 763 028)	(1 159 979)
	(1 679 321)	(793 194)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	42 324 228	41 050 927
	39 560 761 \$	41 195 693 \$



SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE LÉVIS

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2015

13. Engagements

Les versements relatifs à divers contrats de location, d'entretien et d'autres services échéant de 2016 à 2022 totalisent 638 378 \$ et se répartissent comme suit : 2016 - 149 416 \$; 2017 - 85 993 \$; 2018 - 79 904 \$; 2019 - 81 163 \$; 2020 - 80 358 \$; 2021 - 80 142 \$ et 2022 - 81 402 \$.

De plus, la société a signé un contrat de transport adapté échéant en décembre 2018. Les versements relatifs à ce contrat totalisent 1 530 005 \$ et se répartissent comme suit : 2016 - 500 030 \$; 2017 - 509 931 \$ et 2018 - 520 044 \$.

La société a également signé un contrat de transport en commun échéant en décembre 2016. Les versements relatifs à ce contrat totalisent 3 317 689 \$ pour 2016.



SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE LÉVIS

Annexe - Excédent (déficit) consolidé de fonctionnement à des fins fiscales

Exercice terminé le 31 décembre 2015

	Budget 2015	Réel 2015	Réel 2014
Revenus			
Exploitation générale (annexe)	22 549 498 \$	21 422 276 \$	21 808 348 \$
Transport adapté (annexe)	2 761 138	2 665 427	2 232 281
	25 310 636	24 087 703	24 040 629
Charges			
Exploitation générale (annexe)	24 531 072	24 677 760	23 790 033
Transport adapté (annexe)	2 761 138	2 726 931	2 491 577
	27 292 210	27 404 691	26 281 610
Déficit de fonctionnement avant conciliation à des fins fiscales	(1 981 574)	(3 316 988)	(2 240 981)
Conciliation à des fins fiscales			
Immobilisations			
Amortissement	3 814 995	3 775 713	3 265 221
Produit de cession	-	2 000	14 334
Perte (gain) sur cession	-	6 000	(5 334)
	3 814 995	3 783 713	3 274 221
Financement			
Financement à long terme des activités de fonctionnement	54 345	-	190 688
Remboursement de la dette à long terme	(2 650 288)	(2 565 919)	(2 101 913)
	(2 595 943)	(2 565 919)	(1 911 225)
Affectations			
Activités d'investissement	(75 000)	(165 569)	(134 710)
Excédent de fonctionnement affecté	479 468	398 734	247 714
Fonds réservés			
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés	267 780	392 170	792 034
Financement des activités de fonctionnement	90 274	141 925	(67 581)
	762 522	767 260	837 457
	1 981 574	1 985 054	2 200 453
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	- \$	(1 331 934)\$	(40 528)\$



SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE LÉVIS

Annexe - Excédent (déficit) consolidé d'investissement à des fins fiscales

Exercice terminé le 31 décembre 2015

	Budget 2015	Réel 2015	Réel 2014
Revenus d'investissement			
Transferts			
Acquisition d'autobus	- \$	- \$	2 380 286 \$
Terminus et stationnement incitatif St-Étienne	-	-	855 825
Mesures prioritaires - études	168 500	-	425 148
Projets de voies réservées	9 700 000	-	-
Système d'aide à l'exploitation et d'infor- mation aux voyageurs (SAEIV)	1 306 000	430 942	965 471
Terminus léger de la Traverse	592 500	297 789	-
Agrandissement du garage		689 230	-
Autres projets d'immobilisations	581 000	71 689	185 499
	12 348 000	1 489 650	4 812 229
Autres revenus			
Contribution en immobilisations	-	192 406	-
	12 348 000	1 682 056	4 812 229
Conciliation à des fins fiscales			
Acquisition d'immobilisations			
Infrastructures	(11 037 000)	(834 848)	(1 860 028)
Bâtiments	(50 000)	(97 377)	(342 988)
Véhicules	-	(150 550)	(5 015 948)
Ameublement et équipement de bureau	(225 000)	(170 315)	(79 297)
Machinerie, outillage et équipement	(2 066 000)	(895 070)	(1 664 669)
	(13 378 000)	(2 148 160)	(8 962 930)
Financement			
Financement à long terme des activités d'investissement	955 000	(491 865)	5 429 026
Affectations			
Activités de fonctionnement	75 000	165 569	134 710
	(12 348 000)	(2 474 456)	(3 399 194)
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales			
	- \$	(792 400)\$	1 413 035 \$



SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE LÉVIS

Annexe - Excédent accumulé consolidé

Exercice terminé le 31 décembre 2015

	2015	2014
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté		
Solde au début de l'exercice	- \$	439 262 \$
Déficit de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	(1 331 934)	(40 528)
Virement à l'excédent de fonctionnement affecté	-	(398 734)
Solde à la fin de l'exercice	(1 331 934)\$	- \$
Excédent de fonctionnement affecté		
Solde au début de l'exercice	398 734 \$	247 714 \$
Affectation aux activités de fonctionnement	(398 734)	(247 714)
Virement de l'excédent de fonctionnement non affecté	-	398 734
Solde à la fin de l'exercice	- \$	398 734 \$
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés		
Solde au début de l'exercice	608 036 \$	1 275 680 \$
Affectation aux activités de fonctionnement	(392 170)	(792 034)
Virement du financement des investissements en cours	93 727	124 390
Solde à la fin de l'exercice	309 593 \$	608 036 \$
Répartition		
Règlement no 89	214 450 \$	439 119 \$
Règlement no 90	1 416	44 527
Règlement no 107	-	4 420
Règlement no 117	83 524	-
Règlement no 122	10 203	119 970
	309 593 \$	608 036 \$
Financement des activités de fonctionnement		
Solde au début de l'exercice	504 384 \$	436 803 \$
Virement des (aux) activités de fonctionnement	(141 925)	67 581
Solde à la fin de l'exercice	362 459 \$	504 384 \$



SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE LÉVIS

Annexe - Excédent accumulé consolidé (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2015

	2015	2014
Dépenses constatés à taxer ou à pourvoir		
Solde au début de l'exercice	(573 194)\$	(493 297)\$
Financement à long terme des activités de fonctionnement	-	(190 688)
Remboursement de la dette à long terme liée aux activités de fonctionnement	148 930	110 791
	(424 264)\$	(573 194)\$
Financement des investissements en cours		
Solde au début de l'exercice	(793 194)\$	(2 081 839)\$
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	(792 400)	1 413 035
Virement aux soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés	(93 727)	(124 390)
Solde à la fin de l'exercice	(1 679 321)\$	(793 194)\$
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs		
Immobilisations	63 360 858 \$	64 996 411 \$
Dette à long terme	44 562 906	49 710 470
Frais reportés liés à la dette à long terme	370 194	514 930
Débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme	(23 472 206)	(25 706 722)
Autres dettes n'affectant pas l'investissement net	(424 264)	(573 194)
	21 036 630	23 945 484
	42 324 228 \$	41 050 927 \$



SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE LÉVIS

Annexe - Endettement total net à long terme consolidé

Exercice terminé le 31 décembre 2015

	2015	2014
Dette à long terme (note 8)	44 933 100 \$	50 225 400 \$
Ajouter		
Activités d'investissement à financer	1 763 028	1 159 979
Déduire		
Débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme	23 472 206	25 706 722
Montant non utilisé d'emprunts à long terme contractés	83 707	366 785
	23 555 913	26 073 507
Endettement total net à long terme	23 140 215 \$	25 311 872 \$



SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE LÉVIS

Annexe - Exploitation générale - revenus

Exercice terminé le 31 décembre 2015

	Budget 2015	Réel 2015	Réel 2014
Exploitation générale			
Revenus			
Revenus de passagers			
Cartes - adultes	1 884 750 \$	1 726 812 \$	1 743 194 \$
Cartes - privilèges	2 112 600	2 127 626	2 005 307
Cartes à tarif réduit et supports	456 960	540 808	491 029
Cartes métropolitaines	600 600	557 675	559 622
Revenus en espèces	1 249 500	1 251 050	1 263 929
	6 304 410	6 203 971	6 063 081
Revenus - tarifs spéciaux			
Voyages spéciaux	10 000	13 707	9 871
Revenus complémentaires au transport			
Publicité	225 000	225 000	81 459
Revenus non reliés au transport			
Intérêts	4 500	1 906	3 199
Location d'un terrain	6 000	6 300	6 000
Autres	15 000	11 838	9 190
	25 500	20 044	18 389
Subventions gouvernementales			
Fonds d'immatriculation	2 400 000	1 427 842	2 351 176
Subventions à l'exploitation	484 224	484 224	484 224
Compensation du MTQ - titre de transport métropolitain	80 000	77 648	77 027
Intérêts sur obligations et billets	572 231	577 747	465 014
Amélioration des services de transport en commun	2 286 916	2 236 928	2 216 663
Emploi-Québec - honoraires de formation	-	2 300	-
	5 823 371	4 806 689	5 594 104
Contribution pour la promotion et le développement des services			
	15 000	15 000	25 000
Contributions municipales			
Contribution de la Ville de Lévis	9 838 638	9 838 638	9 713 133
Contribution d'une autre municipalité	227 579	227 579	220 950
Compensation de la CMQ - titre de transport métropolitain	80 000	77 648	77 027
	10 146 217	10 143 865	10 011 110
Gain (perte) sur cession d'immobilisations			
	-	(6 000)	5 334
	22 549 498 \$	21 422 276 \$	21 808 348 \$



SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE LÉVIS

Annexe - Exploitation générale - dépenses

Exercice terminé le 31 décembre 2015

	Budget 2015	Réel 2015	Réel 2014
Exploitation générale (suite)			
Dépenses			
Salaires des chauffeurs	5 585 393 \$	5 667 522 \$	5 609 104 \$
Salaires autres			
Conseil d'administration	54 534	53 646	55 649
Service de l'exploitation	722 803	706 936	666 150
Service administratif	1 094 304	1 160 215	1 304 425
Service de l'entretien	1 123 992	1 156 493	1 114 257
	2 995 633	3 077 290	3 140 481
Avantages sociaux			
Chauffeurs	1 187 243	1 271 790	1 233 935
Conseil d'administration	18 028	16 964	17 635
Services de l'exploitation et administratif	488 231	449 866	439 851
Service de l'entretien	307 358	305 452	295 691
	2 000 860	2 044 072	1 987 112
Honoraires et contrats			
Contrats de transport	3 540 875	3 490 825	3 360 804
Service de rabattement par taxi	126 513	135 177	124 204
Contrat de navette des chauffeurs	60 490	22 934	55 766
Honoraires professionnels	115 541	216 160	235 655
Frais de gestion système Opus	37 467	26 512	32 172
Frais transactionnels Opus en ligne	21 644	-	-
Graphisme et conception	69 922	38 527	89 031
Site internet	47 033	39 811	45 075
Cotisations	30 902	29 830	29 883
Service de la paie	25 119	23 582	23 747
Frais bancaires	4 054	2 268	2 556
Transport de valeurs	3 807	4 324	3 763
Formation	35 205	11 234	19 196
	4 118 572	4 041 184	4 021 852
Matériel et fournitures			
Combustible			
Autobus	2 100 894	2 403 034	2 327 219
Véhicules de service	17 640	10 902	15 548
Pneus	82 071	121 662	93 822
Pièces	359 978	347 753	248 250
Remorquage et autres	12 148	13 459	9 501
Petit outillage	7 086	4 165	3 704
Huile, graisse, antigel	66 058	65 682	59 316
Entretien et réparations			
Terrains	81 498	84 255	81 966
Bâtisse	106 789	78 595	122 257
Atribus	52 946	55 118	54 213
Équipement de garage	19 179	18 279	15 831
Équipement de l'exploitation	18 793	8 099	14 092
Équipement et logiciels SAEIV/SIPE	114 077	50 344	31 527
Équipement informatique et Opus	102 356	120 896	113 586
Équipement de bureau	2 297	1 659	1 107
Fournitures de bureau et Opus	18 797	29 385	15 540
Frais d'impression	87 511	103 953	112 931
Uniformes	220 731	180 165	202 260
Fournitures de garage	42 196	31 507	29 833
Fournitures sanitaires	6 668	7 274	6 054
	3 519 713	3 736 186	3 558 557
Montant à reporter	18 220 171	18 566 254	18 317 106



SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE LÉVIS

Annexe - Exploitation générale - dépenses (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2015

	Budget 2015	Réel 2015	Réel 2014
Exploitation générale (suite)			
Montant reporté	18 220 171 \$	18 566 254 \$	18 317 106 \$
Dépenses (suite)			
Services publics			
Électricité et chauffage	185 682	189 898	172 785
Télécommunications	168 049	184 327	170 343
	353 731	374 225	343 128
Taxes - Assurances - Permis - Immatriculation			
Taxes	69 614	72 730	58 119
Assurances	152 018	146 839	146 487
Permis - radios	5 188	4 752	5 124
Immatriculations	225 349	225 863	223 536
	452 169	450 184	433 266
Dépenses diverses			
Déplacements et représentation	40 703	33 546	44 288
Publicité	127 903	61 674	90 029
Commissions sur ventes de laissez-passer	48 342	56 914	57 594
Créances douteuses	-	-	1 946
Autres	519	172	233
Réserve pour imprévus	25 000	-	-
	242 467	152 306	194 090
Frais financiers			
Intérêts sur la dette à long terme	1 148 923	1 100 482	997 075
Amortissement des frais d'escompte reportés	153 224	144 737	127 630
Intérêts sur emprunts temporaires	50 000	22 984	22 678
Intérêts - avantages sociaux futurs	1 600	700	1 314
	1 353 747	1 268 903	1 148 697
Location			
Équipement de garage	13 912	12 618	12 872
Équipement de bureau	6 008	3 863	5 417
Équipement de l'exploitation	14 008	12 896	13 530
Terrains	59 864	60 798	56 706
	93 792	90 175	88 525
Amortissement des immobilisations			
	3 814 995	3 775 713	3 265 221
	24 531 072 \$	24 677 760 \$	23 790 033 \$



SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE LÉVIS

Annexe - Transport adapté

Exercice terminé le 31 décembre 2015

	Budget 2015	Réel 2015	Réel 2014
Revenus			
Subvention gouvernementale	1 079 361 \$	970 648 \$	910 374 \$
Contribution de la Ville de Lévis	1 184 858	1 184 858	810 363
Contribution d'une autre municipalité	76 825	76 825	64 020
Contribution de la CMQ - déplacements métropolitains	112 444	131 160	111 400
Contribution du CSSS Alphonse-Desjardins	-	-	50 000
Revenus de passagers	307 650	301 936	286 124
	2 761 138 \$	2 665 427 \$	2 232 281 \$
Dépenses			
Contrats de transport	2 454 142 \$	2 441 553 \$	2 214 840 \$
Salaires	230 884	218 529	212 794
Avantages sociaux	57 233	55 991	55 881
Entretien et réparations	10 781	2 545	570
Papeterie et fournitures de bureau	8 098	8 313	7 492
	2 761 138 \$	2 726 931 \$	2 491 577 \$

